



Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **Monsieur et Madame DEWANDRE-MARTIN** demeurant Beauregard 44 à 4130 Esneux.

Le terrain concerné est situé **Beauregard, 44 à 4130 Esneux** et cadastré division 1, section A n°857K.

La demande vise les travaux suivants : **Rénovation et extension d'une habitation unifamiliale** et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :

- *Le plan du volume principal ne s'inscrit pas dans un rectangle dont le rapport du mur gouttereau au pignon est compris entre 1,5 et 3 ;*
- *La hauteur sous gouttière est supérieure à 5,00m ;*
- *La toiture plate du volume secondaire qui n'est pas un élément de jonction ou d'articulation entre plusieurs volumes à toiture à versants ;*
- *L'utilisation de bois brûlé comme matériau de parement ;*

Le bien s'écarte du Schéma de développement communal pour les raisons suivantes:

- *Le bien est situé en zone agricole*

La demande implique la dérogation suivante au plan de secteur :

- *Le bien est situé en zone agricole*

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article **D.IV.40** du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté, durant la période d'enquête, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX :

- Les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h **sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.44.**

L'enquête publique est ouverte le 10 janvier 2022 et clôturée le 24 janvier 2022.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par télécopie au numéro 04/380.22.93 ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be ;
- remises au service urbanisme dont les bureaux se trouvent place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX ;

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **PU 2021-128 DEWANDRE-MARTIN.**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées, pendant la même période ou lors de la séance de clôture de l'enquête. **uniquement sur rendez-vous**, auprès de Mme Florine PARIZEL, Architecte communale

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 24 janvier 2022 à à l'Administration communale, Service Urbanisme uniquement sur rendez-vous.

L'Architecte communale chargée de donner des explications sur le projet est Mme Florine PARIZEL dont le bureau se trouve place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX.